DEVOIR MAISON N° 2

Tableaux croisés	*Pour le 6 novembre 2023*

Le tableau ci-dessous donne le nombre d'immatriculations de véhicules neufs en 2018 dans les quatre départements de la région Bretagne.

	Véhicules particuliers	**Véhicules utilitaires légers**	**Véhicules industriels à moteurs et de transports en commun**	**Total**
Côtes-d'Armor	16 964	4 280	550	21 794
Finistère	25 304	6 105	610	32 019
Ille-et-Vilaine	27 000	8 054	1 545	36 599
Morbihan	21 531	5 307	975	27 813
Total	90 799	23 746	3 680	118 225

Indiquer si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses, puis justifier.

1) La fréquence marginale des véhicules neufs en Bretagne immatriculés dans le département des Côtes-d'Armor est environ égale à 0,184.

2) La fréquence conditionnelle des immatriculations de véhicules particuliers dans le Finistère parmi les immatriculations de véhicules particuliers en Bretagne est environ égale à 0,214.

3) Les 5 307 véhicules légers immatriculés dans le Morbihan représentent environ 19,08 % des immatriculations de véhicules légers dans la région de Bretagne.
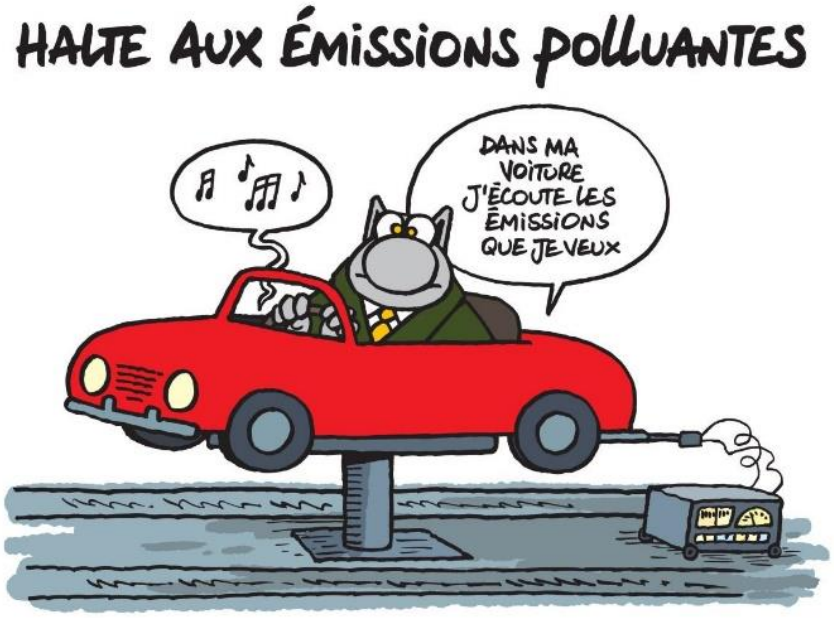
4) Les immatriculations de véhicules industriels à moteurs et de transports en commun représentent environ 31,1 % des immatriculations de véhicules neufs en Bretagne.